

# Cercle « Gestion & Développement »

Société Savante de Droit Congolais à vocation panafricaine, membre de l'Unida  
48, rue Assiénié Mikalou / GSM : (242) 666 51 20 / (242) 528 55 43  
BP : 5024, Brazzaville / Email : lautrevision@yahoo.fr  
République du Congo

-----

Atelier de formation : « Comptabilité des Banques, Assurances et Sociétés dans le cadre du SYSCOHADA (Système comptable OHADA) »  
Du 07 au 10 octobre 2008 à Brazzaville et du 13 au 16 octobre 2008 à PN

## Confection, Analyse et Exploitation des états Statistiques et Financiers annuels

Experts	Thèmes
M. NDION Séraphin DCDI (Directeur des contributions directes et indirectes)	Les formalités déclaratives dans l'espace OHADA : cas du Congo. <b>Ateliers A, B, C.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Formalités déclaratives fiscales et sociales</li><li>A propos des cotisations de l'employeur</li><li>A propos de la répartition des bénéfices</li></ul>
Aboulaye DIEYE Chef du département Contrôle de Gestion, Directeur Financier et Comptable par intérim de la société AMSA-ASSURANCES SENEGAL-filiale du groupe CFOA.	Comptabilité des Assurances : <b>Atelier A.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Confection, Analyse et Exploitation des états Statistiques et Financiers des Sociétés d'assurances</li></ul>
AMADOU SARR, Expert, responsable du service Comptabilité de la Société Générale de Banques au Sénégal.	Comptabilité des Banques : <b>Atelier B</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Confection, Analyse et Exploitation des états Financiers des Sociétés bancaires</li></ul>
Sékou KONATE Expert comptable commissaire aux comptes	Comptabilité des sociétés commerciales: <b>Atelier C</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Confection, Analyse et Exploitation des états Financiers des Entreprises publiques et privées du Système comptable OHADA</li></ul>
M. NDION Séraphin DCDI (Directeur des contributions directes et indirectes)	Procédures du contrôle fiscal : <b>Ateliers A, B, C.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Contrôle sur pièces</li><li>Contrôle sur place</li></ul>

**Participation aux frais : 125 000 Fcfa**

**Public ciblé :** les responsables des entreprises publiques et privées, les agents et cadres des impôts, du budget, du trésor et autres comptables.